

## DESJARDINS BLOQUE LE COMPTE BANCAIRE D'ABDELRAZIK

Neuf mois après être revenu au Canada, l'homme sur la liste des sanctions de l'ONU est «toujours isolé».

Montréal, 15 avril 2010 -- Abousfian Abdelrazik, qui a été réuni avec sa famille à Montréal en juin dernier, après six ans d'exil forcé, a été informé à la fin du mois de mars par les Caisses Desjardins que son compte bancaire avait été gelé à cause des sanctions en vigueur au Canada sous le régime 1267 de l'ONU. Ce compte bancaire représentait toutes les épargnes de M. Abdelrazik, une modeste somme héritée de sa femme, décédée en 2003.

«Le fait que Desjardins ait gelé mon compte me montre que je suis encore en prison. Je n'ai pas le droit d'avoir des choses aussi normales qu'un compte bancaire » a déclaré M. Abdelrazik, en réaction à la mesure prise par Desjardins.

Ce dernier événement laisse réellement M. Abdelrazik sans accès à un compte bancaire. Plusieurs mois auparavant, en 2009, M. Abdelrazik a essayé d'ouvrir un compte avec la Banque Royale du Canada, mais il a été refusé sur la base que son nom «apparaît sur la liste récapitulative des Nations Unies (la liste 1267)». Une succursale des Caisses Desjardins a par la suite accepté d'ouvrir un compte bancaire à M. Abdelrazik, ce qui s'est rapidement soldé par le gel de ses avoirs.

M. Abdelrazik est le seul Canadien en vie dont le nom figure sur la liste 1267 de l'ONU. Son nom a été ajouté à la liste en 2006, peu de temps après qu'il soit relâché de prison au Soudan. Le fait d'être listé a différé son retour au Canada durant trois autres années. Cette liste fait partie du régime de sanctions du Conseil de Sécurité de l'ONU décrit par la Cour Fédérale du Canada comme «un déni des procédures légales basiques et comme étant indéfendable selon les principes des droits humains internationaux». Sans aucune garantie procédurale, les sanctions imposées par la liste 1267 de l'ONU assujettissent les individus y figurant à un gel complet des avoirs et à une interdiction de vol. En fait, le Règlement sur Al-Qaïda et les Talibans, mettant en application le régime 1267 de l'ONU au Canada, empêche M. Abdelrazik de gagner sa vie, d'avoir un compte bancaire ou de jouir d'un sentiment de sécurité en rendant illégal à quiconque le fait de lui apporter toute aide financière (plus d'informations).

«Le gouvernement doit expliquer pourquoi, alors que ses propres agences de sécurité l'ont innocenté, qu'il a lui-même soumis une requête afin qu'il soit retiré de la liste et qu'une Cour canadienne a déclaré que le régime 1267 était kafkaïen, il demeure prisonnier des sanctions! Le gouvernement doit contacter tous les membres du Conseil de sécurité et les informer que retirer M. Abdelrazik de la liste est une priorité pour le Canada. Le gouvernement a également le pouvoir, maintenant, de laisser tomber les sanctions, ici, au Canada. Pourquoi, au cours des neuf derniers mois durant lesquels il a été à la maison, rien n'a été fait?», questionne Émilie Breton, qui fait partie du projet Retour au bercail, un groupe montréalais de solidarité avec M. Abdelrazik.

«Abousfian a été emprisonnée, torturé et isolé. La Cour Fédérale a conclu que le SCRS a été probablement impliqué dans son emprisonnement initial. Non seulement le gouvernement a manqué à son devoir en ne lui donnant pas les excuses pour le traitement ignoble qu'il a vécu, mais continue-t-il à

lui imposer des sanctions qui l'empêchent de vivre une vie indépendante. Il est isolé plus que jamais, cette fois-ci dans une prison sans murs», a déclaré Maria Forti, également membre de Retour au bercail.

Dans le cadre d'une campagne de six mois qui culminera à l'anniversaire du retour de M. Abdelrazik à Montréal, le Projet retour au bercail exige que le Canada retire immédiatement les sanctions pesant sur M. Abdelrazik, abroge le Règlement sur Al-Qaïda et les Talibans au pays et informe les membres du Conseil de Sécurité de l'ONU que le retrait de M. Abdelrazik de la liste est une priorité diplomatique.

- 30 -

Informations générales: [www.peoplescommission.org/fr/abdelrazik](http://www.peoplescommission.org/fr/abdelrazik)